

COMMUNE DE BALLAISON

INFOS BALLAISON N° 69
NOVEMBRE 2025



Séance du Conseil Municipal du mercredi 1^{er} octobre 2025

Ce bulletin mensuel est une version simplifiée
de la séance du Conseil Municipal.

Retrouvez-la en intégralité en Mairie ou sur www.ballaison.fr

Ouverture de la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

PRÉSENT(E)S :

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,
M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine,
M. COCHARD Fabien, M. UGO Alexandre,
M. LAGALISSE Clément, Mme GREGOIRE Corinne,
M. THEVENOT Gérald, Mme RAPIN Christiane.

ABSENTS : Mme ROSSET Sandra, Mme BERTHOLON Stéphanie,
M. CARTILLIER Antoine

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme LOUBET Chantal a donné pouvoir à M. SONGEON Christophe
M. TRAIN Raymond a donné pouvoir à Mme GREGOIRE Corinne.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Michèle NEYROUD

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal
du 2 septembre 2025 adopté à l'unanimité.**

FINANCES

Information - CDAS - Subvention accordée pour la construction d'un nouveau groupe scolaire

Le Département de la Haute-Savoie a accordé une subvention de 100 000 € (3^e tranche) au titre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité), pour les travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire. Un courrier de remerciements a été envoyé au président du Conseil Départemental, Monsieur Martial SADDIER ainsi qu'aux conseillers départementaux, Madame Chrystelle BEURRIER et Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Le total des subventions accordées pour le projet du groupe scolaire s'élève désormais à 1 014 000 € dont :

- 300 000 € de l'Etat,
- 250 000 € de la Région,
- 400 000 € du Département,
- 64 000 € par le SIAC (Syndicat intercommunal de l'aménagement du Chablais).

Répartition du produit des amendes

Subvention accordée pour l'aménagement d'un trottoir et d'un plateau ralentisseur - RD225

Le Département de la Haute-Savoie a attribué une subvention de 15 038 € au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet d'aménagement d'un trottoir et d'un plateau ralentisseur - Route du Salève à l'entrée du chef-lieu. Le projet a été transmis pour étude à l'entreprise C2i.

MARCHÉS PUBLICS

Information - Avancée de la construction du groupe scolaire

La remise des clés est toujours prévue au 1^{er} janvier 2026.

Concernant l'avancée des travaux :

- Les travaux de géothermie sont terminés,
- Le terrassement des cours a débuté,

- La pose des cloisons dans le bâtiment école est terminée au rez-de-chaussée et a débuté au 1^{er} étage,
- Le plancher chauffant sera mis en chauffe pendant 2 semaines après le coulage de la chape.

Concernant les eaux de drainage, une réunion avec Thonon Agglomération a été organisée, ce qui a permis de trouver une solution. Deux puits perdus seront installés dans la cour maternelle.

Les travaux de modification du point du PAV - Place du Pressoir sont terminés.

Les travaux de raccordement eau potable/eaux usées - route du Salève débuteront le 13 octobre prochain pour une durée d'un mois. L'accès au chef-lieu ne pourra pas se faire par la route du Salève, une déviation sera mise en place. L'accès au cimetière sera maintenu pour la Toussaint.

Une réunion a été organisée avec le bureau d'études paysage, titulaires du lot et les paysagistes afin de faire le point sur les modifications de l'aménagement extérieur.

Pour rappel, une page est dédiée à l'avancée des travaux sur la page d'accueil du site internet de la commune : www.ballaison.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Révision du zonage - Classement en zone A

Le zonage des communes a été mis en place en 2003 et permet de classer les communes en fonction du niveau de déséquilibre entre l'offre et la demande. Les zones A, Abis et B1 sont considérées comme des zones tendues, les zones B2 comme des zones en déséquilibres, et les zones C comme des zones non tendues.

La zone A permet d'avoir :

- un revenu maximum plus élevé pour avoir droit à un logement social,
- droit à un prêt à taux zéro ou à un prêt d'accession sociale,
- droit à une réduction d'impôt pour un bailleur.

Le passage de la zone B1 à la zone A a une incidence sur le prix de vente et sur la location des biens immobiliers.

La zone A induit également le versement d'une indemnité de résidence aux personnels travaillant dans la commune (impact financier de 12 320 € par an).

Le ministère du logement a organisé en lien avec les Préfectures depuis juin 2024 un important travail de révision de zonage. Un premier arrêté de révision, incomplet, avait été publié en juillet 2024. Afin d'achever cette révision en prenant en compte les demandes portées par les élus, 450 communes ont été reclassées dont la moitié en zone tendue.

Depuis le mois de septembre, la commune de Ballaison est classée en zone A.

Aménagement de la bibliothèque - Subventions accordées

Deux subventions ont été accordées par Savoie biblio :

- 2 615 € pour le matériel informatique,
- 8 443 € pour le mobilier.

Une réunion avec la bibliothèque a eu lieu afin de faire le point sur les besoins et l'impact financier pour la commune. Les animatrices de la bibliothèque cherchent à recruter de nouveaux bénévoles pour permettre d'ouvrir plusieurs jours par semaine la future bibliothèque et qu'elle devienne un véritable lieu d'échanges et de rencontres.

Une communication aux habitants est prévue dans les prochaines semaines.

RESSOURCES HUMAINES

Informations sur le personnel communal

Le contrat de la personne recrutée via Chablais inter-emploi depuis le mois de septembre, dans le cadre d'un remplacement est prolongé pour une durée de 1 mois.

AFFAIRES SOCIALES

Concours de maîtrise d'œuvre

Projet de logements sociaux « Le Clos Michel »

La commission d'appel d'offres s'est réunie au siège de Léman habitat, le 11 septembre dernier afin d'attribuer le concours de maîtrise d'œuvre. L'équipe retenue est celle de Grégory Lesage. Le projet se compose de 4 bâtiments avec une voirie commune avec le groupe scolaire.

En vue de sa démolition, des prélèvements dans le cadre du diagnostic amiante pour la maison Michel seront réalisés dans le courant du mois d'octobre. Le permis de démolition sera déposé d'ici la fin de l'année.

Un bail à construction sera signé entre Léman Habitat et l'EPF74 (actuellement propriétaire de la maison Michel – portage financier). Le permis de construire sera quant à lui déposé en 2026.

Plusieurs élus s'interrogent sur le nombre de places du parking de l'école et sur l'éventualité donnée aux habitants d'utiliser ce même parking. Des solutions sont envisagées une fois les bâtiments construits (zone bleue, portail à l'entrée du parking de l'école ...).

AFFAIRES JURIDIQUES

Assignation en référé - Audience du 14 octobre 2025 - Groupe scolaire

L'audience du 9 septembre relative à l'assignation en référé pour le bornage de la parcelle du groupe scolaire a été reportée au 14 octobre. Toutes les pièces utiles ont été transmises à l'avocat en charge de défendre les intérêts de la commune.

URBANISME ET CADRE DE VIE

1 - NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME DÉPOSÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Déclarations préalables

- Dépôt le 02/09/2025 : DP 74 025 25 00037 : M. ALVES Nelson, lieu-dit : « Champ du Veigeret », terrain situé en partie en zone Ud et en partie en zone Ap. Piscine enterrée de 10 m x 4,50 m. Arrêté d'opposition émis le 23/09/2025. Le projet est implanté en partie en zone Ap. .

2 - SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME COMMISSIONS PRÉCÉDENTES

Permis de construire

- Dépôt le 25/07/2025 : PC 74 025 25 00012 : Mme VALINHO Aline, lieu-dit : « Champs Derrière », zone Ud. Abri de 30 m² pour 2 véhicules. Arrêté d'accord émis le 09/09/2025.

- Dépôt le 25/07/2025 : PC 74 025 25 00013 : Mme ZENAG Taous, lieu-dit : « Les Moules », zone Ud. Rénovation totale d'une habitation existante, création d'ouvertures et isolation par l'extérieur, aménagement d'un accès véhicule et parking. Classement sans suites émis le 22/09/2025 suite à demande de la pétitionnaire du 13/09/2025.

Déclarations préalables

- Dépôt le 28/08/2025 : DP 74 025 25 00036 : M. CASTELLAZZI Henri, lieu-dit : « Cragon Sud », zone Uh. Pose de volets roulants sur les 4 baies vitrées et la porte-fenêtre de l'étage bâtiment existant. Arrêté sans opposition émis le 12/09/2025.

SÉCURITÉ

Dossier de prise en considération

Dispositifs route du Crépy et route des Fées

Le projet de dispositif type double écluse a été transmis au Département pour autorisation.

Projet plateau ralentisseur - Route du Salève

Le projet d'aménagement d'un plateau ralentisseur et d'un trottoir sera mis au budget 2026, suite à l'attribution de la subvention du Département.

Le coût estimatif des études et des travaux est évalué à :

DESSCRIPTIF	MONTANT HT	MONTANT TTC
Etude et préparation de dossier (plan, notice descriptive)	1 650 €	1 980 €
Travaux – Plateau ralentisseur traversant	12 252,25 €	5 873,22 €
Travaux – Reprise des enrobés du trottoir	4 894,35 €	14 702,70
TOTAL	18 796,60 €	22 555,92 €

Limitation de vitesse

Route des Crapons/Route du Grand Pré

Afin de faire évoluer les emplacements des chicanes hors agglomération, un arrêté a été pris pour limiter la vitesse à 50km/h entre la sortie et l'entrée d'agglomération - Route des Crapons/Route du Grand Pré.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Octobre Rose

L'ensemble du Conseil municipal remercie Jean-Claude AMBUHL pour la fabrique et l'installation des décorations pour Octobre Rose sur la place du Pressoir.

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE ET ÉCOLES

Le Conseil d'école aura lieu le 6 novembre prochain. Une nouvelle direction sera donc nommée au retour des vacances de la Toussaint après le départ en retraite de Monsieur Philippe BARTHES.

COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Les travaux de la RD20 sont définitivement terminés, les derniers poteaux ORANGE ont été enlevés.

INTERCOMMUNALITÉ

Projet d'agrs sportifs dans le domaine de Thénières

Thonon Agglomération souhaite installer des agrès sportifs dans le parc du château de Thénières. La commune a été sollicitée pour choisir le type d'agrs. Les élus ont opté pour des agrès mixtes avec des agrès pour l'équilibre et l'escalade et des agrès individuels pour le fitness.

INFORMATIONS DIVERSES

Enquête parcellaire - Autoroute A412

Pour information, l'enquête parcellaire relative au projet de l'A412 s'est clôturée le 26 septembre.

Tableau d'analyse de la qualité de l'eau

Les résultats d'analyses du réseau de distribution d'eau de la commune sont transmis pour information aux Conseillers. Une copie sera également affichée en mairie.

Proposition d'organisation pour le déménagement de l'école

Une proposition d'organisation pour le déménagement de l'école a été présentée aux élus. Dans un premier temps, des cartons seront donnés aux enseignants afin qu'ils puissent commencer le tri. Lors du Conseil d'école, l'organisation du déménagement sera présentée aux enseignants.

Le déménagement est envisagé pendant les vacances de février ou d'avril au plus tard.

Virades de l'Espoir 2026

Les Virades de l'Espoir 2026 auront lieu dans le domaine de Thénières et seront coorganisées par les communes de Ballaison, Loisin et Massongy.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : le 4 novembre 2025.

Clôture de la séance à 21 h 30.

La secrétaire de séance
Michèle NEYROUD

Le Maire
Christophe SONGEON

VOTRE COMMUNE VOUS INFORME...

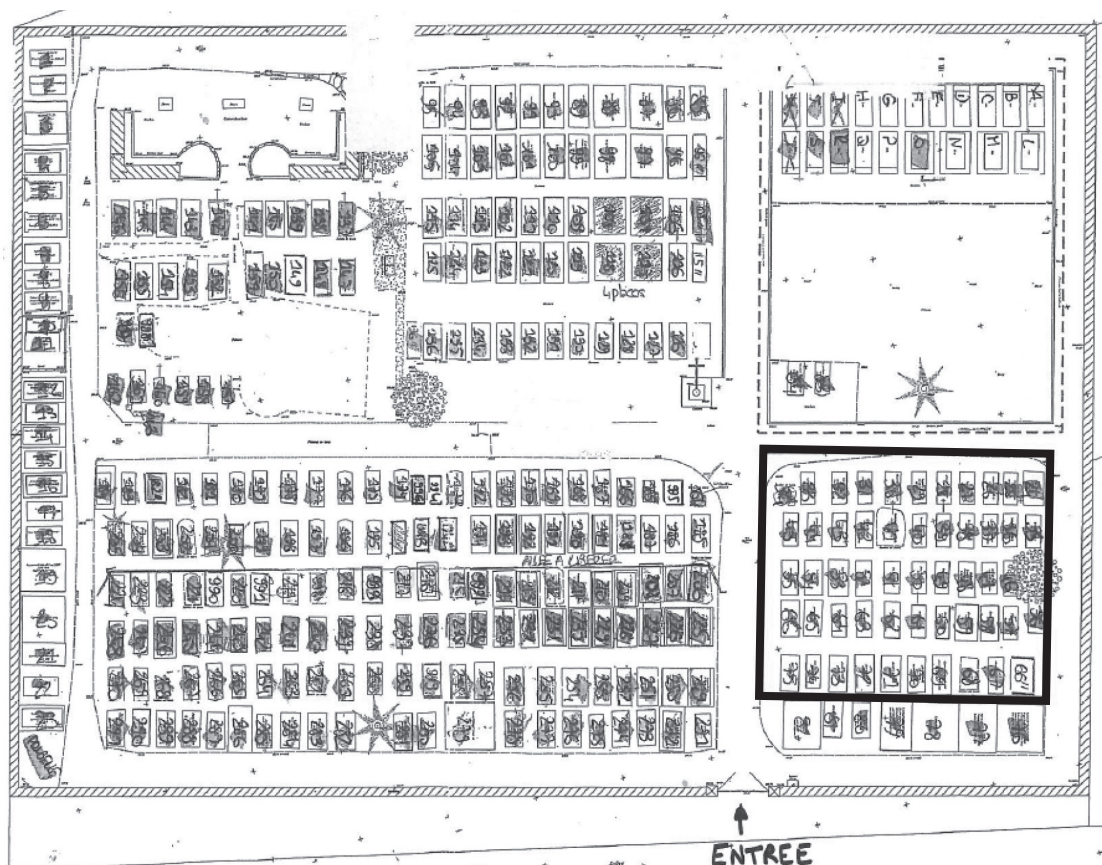
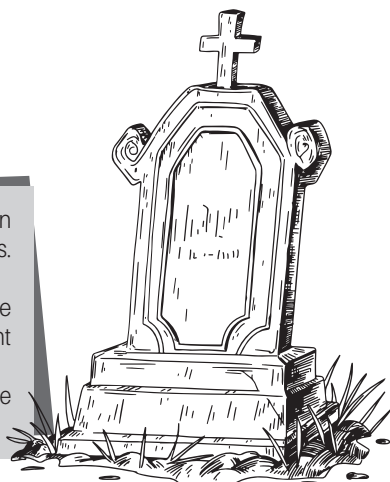
Information sur le cimetière communal

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du cimetière, la commune envisage de reprendre un carré situé en terrain général (encadré sur le plan).

Pour rappel, la commune a l'obligation de mettre à disposition un terrain général permettant l'inhumation gratuite des défunts, c'est-à-dire sans concession. Ces terrains sont attribués pour une durée minimale de 5 ans. Au-delà de ce délai, le Maire peut décider de récupérer ces parcelles.

Afin d'informer les familles, des panneaux ont été installés sur les sépultures concernées. À ce stade, aucune intervention ni travaux ne seront effectués. L'objectif est uniquement de recueillir l'avis des familles concernant les sépultures identifiées.

Les familles sont donc invitées à se rapprocher de la mairie pour remplir un formulaire disponible à l'accueil. Ce document permettra de connaître leur position et leurs souhaits concernant l'avenir des sépultures concernées.



La bibliothèque de Ballaison cherche des bénévoles pour renforcer son équipe !

Notre bibliothèque va bientôt vivre une grande transition avec le déménagement dans de nouveaux locaux.

C'est une grande chance de pouvoir occuper des lieux spacieux, neufs et lumineux à côté du centre névralgique du village : le centre scolaire. Les bibliothèques d'aujourd'hui se veulent des lieux de « vie », où l'on ne vient pas juste retirer des livres, mais aussi se retrouver autour d'un café, assister à des conférences, débattre autour de sujets de société, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, regarder des films ou se poser pour lire une collection de mangas !

Les bénévoles actuels consacrent déjà un temps considérable à l'accueil des scolaires et périscolaires. La bibliothèque offre en plus deux créneaux d'ouverture à tous publics deux fois par semaine. Nous ne pourrions faire mieux lors de l'ouverture des nouveaux locaux.

Alors,

- Si vous avez une âme d'animateur, si vous avez envie de créer dans notre village un « tiers lieu »
- Si vous êtes disponible en fin d'après midi pour ouvrir une permanence à la bibliothèque et élargir nos propositions d'accueil.

Rejoignez nous !

L'univers des bibliothèques est passionnant et bien loin de l'image poussiéreuse que l'on peut parfois en avoir. Venez nous rencontrer, discutons, échangeons. Cela n'engage à rien.

Pour nous joindre :
bibliotheque.ballaison@wanadoo.fr



Ballaison fête Noël

PROGRAMME

Samedi 6 Décembre 2025

10h/12h : Ouverture de la Bibliothèque et présentation
des collections de livres pour Noël
*Lecture d'histoires de Noël par les bénévoles avec café
et petits biscuits de Noël.*

Lieu : Bibliothèque Municipale

10h/18h : Pep's The Queen - Le Marché du Vintage et de la Seconde Main
Food truck

Lieu : Grande salle des fêtes

Dimanche 7 Décembre 2025

10h/17h : Pep's The Queen - Le Marché du Vintage et de la Seconde Main

10h/16h : Atelier créatif dans la salle des fêtes ASLB/CCAS

Lieu : Grande salle des fêtes

10h/17h : Buvette + Vente de sapins par le Sou des écoles

Lieu : Petite salle des fêtes (Buvette) + Parking du stade (sapins)

11h00 : Chants des écoliers

11h30/13h30 : Vente de gâteaux par le Club de la Pierre à Martin.

12h : Repas proposé par le Sou des écoles sur place ou à l'emporter.

Lieu : Petite salle des fêtes

16h45 : Lecture d'un conte de Noël

Lieu : Mairie

17h30 : Illumination du Sapin de Noël

17h30 : Chants de Noël par les chorales ND
des Vignes et Choeur Lac et Colline.

Lieu : Parvis de l'église

18h : Goûter de Noël offert par la Municipalité.

Vin chaud / Chocolat Chaud / Rissoles

Ce week-end vous est proposé grâce à la collaboration de :

Bibliothèque Municipale - Sou des écoles de Ballaison

Choeur Lac et Colline - Chorale de ND des Vignes - Pep's The Queen - CCAS

ASLB - Club de la Pierre à Martin - Commission Animation



CONTACTS

MAIRIE : 79, route des Fées - 74140 BALLAISON - Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail : accueil@ballaison.fr

COMMISSION INFORMATION : communication@ballaison.fr

Site internet : www.ballaison.fr - **Facebook** : www.facebook.com/Ballaison - **Instagram** : [instagram.com/communedeballaison](https://www.instagram.com/communedeballaison)

Application mobile : Cityall